

Cours d'eau, tronçons de cours d'eau et canaux classés en liste 2
sur le Jura
au titre du 2° du I de l'article L214-17 du Code de l'Environnement

etiq_liste2	Nom_Liste2
L2_135	L'Ain de la confluence avec l'Angillon jusqu'à l'amont du lac de Vouglans
L2_137	La Bienne de l'aval du barrage d'Etalles au lac de Coiselet
L2_138	La Bienne du barrage de Tancua à sa confluence avec le Tacon
L2_139	Le Tacon du barrage de Croiserette à la Bienne
L2_50	Le Doubs de la Morte (les Doulonnes) à l'aval de la chute de Crissey
L2_63	La Loue du Lison à l'aval d'Arc et Senans lieu-dit la Gravière
L2_65	La Furieuse de l'aval du barrage de la Faïencerie à sa confluence avec la Loue
L2_66	L'Orain de l'aval du Barrage du Deschaux à sa confluence avec le Doubs

